

Nancy **mag**

www.nancy.fr

quartiers

Rives de Meurthe

Deux campagnes
pour améliorer
l'habitat ancien

Dossier

Le budget
de la Ville
en 2008

Actualité

Le réaménagement
de la
place Thiers

A suivre

Des bébés
heureux
comme
des poissons



Actualité

Le réaménagement de la place Thiers p.4

Mieux réussir en classe p.6

Le conseil des jeunes sur le terrain p.7

Dossier

Le budget de la Ville en 2008 p.8

Quartiers

La Ville Neuve par le menu p.12

Ravalements et rénovations sur les Rives de Meurthe.....p.14

Haut-du-Lièvre : mairie, crèche et constructionsp.15

Haussonville : dans les pas du nouveau urbainp.16

A suivre
Des bébés heureux comme des poissonsp.18

«Chimie propre» et solidaritép.21

Tribunes libres p.22

Bons Plans p.24

Conteneurs



Afin d'améliorer la gestion des déchets ménagers dans plusieurs points du centre-ville tout en améliorant le cadre de vie des riverains, la Communauté urbaine installe actuellement des conteneurs enterrés. Cette nouvelle technique est utilisée depuis début décembre rues Saint-Julien et Montesquieu, près de la rue de la Primatiale. Des cuves de 5 m³, uniquement décelables par une borne visible sur le trottoir, accueillent les ordures ménagères et permettent d'effectuer le tri du papier et du verre. Elles réduisent aussi considérablement les nuisances visuelles et olfactives liées au dépôt de poubelles.

D'autres conteneurs doivent être posés place Saint-Epvre, rue d'Amerval (à l'angle Stanislas-Maréchaux), et rue Pierre Fourier.

Foyers-logements

Les sept foyers-logements pour seniors gérés par le Centre communal d'action sociale de la Ville étaient jusqu'à présent la propriété de l'OPAC de Nancy, qui les avait construits. Le CCAS va les lui racheter afin de pouvoir les adapter aux attentes actuelles des personnes âgées. La première phase du programme (voir aussi p.10) consistera à améliorer l'accessibilité générale de ces équipements. Plusieurs appartements destinés aux personnes à mobilité réduite y seront également aménagés. Dans un second temps, le CCAS étudiera la possibilité d'y créer des sections médicalisées.

Clés culturelles

Fournir à tous des clés d'accès à la culture et aux lieux de savoir, c'est partager un peu de citoyenneté. Forts de ce constat, musées et bibliothèque-médiathèque de Nancy collaborent avec les acteurs sociaux pour s'ouvrir de façon spécifique aux scolaires (plus de 40 000 enfants accueillis chaque année) et aux publics adultes éloignés de la culture (près de 4000 personnes en cinq ans). Une démarche qui va encore s'amplifier en 2008 avec le projet « Cultivons les objets ». Des adultes, des classes, dont une partie relevant du dispositif de réussite éducative, et même des parents d'élèves vont pouvoir s'impliquer dans des parcours de découverte et des « ateliers de production ».

Aménagement des villes

André Rossinot vient d'être nommé par le Gouvernement président du comité d'orientation du CERTU, le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques. Ce service technique central du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables est spécialisé dans tout ce qui a trait à l'aménagement des villes et aux infrastructures de transport. Son comité d'orientation est une instance de partenariat où représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes professionnels et des usagers se retrouvent pour contribuer ensemble à définir le programme de travail du Centre.

Musée Lorrain

En 2004, la Ville et le Conseil Régional avaient signé une première convention de « coopération étendue » pour le financement de la rénovation du Musée Lorrain. Devant les bons résultats de cette collaboration, les deux collectivités ont décidé de lui donner une suite pour la période 2007-2009. Le partenariat comprendra notamment le financement à parité des dépenses de personnel liées à l'ingénierie de la rénovation ainsi qu'à la poursuite du travail sur les collections.

Nancy,

edito

Nous sommes à présent en pleine période électorale et la parution de Nancy Mag va être suspendue afin de ne pas interférer avec le scrutin.

Bien que les dispositions prévues par la loi ne m'interdisent pas de publier un éditorial dans ce numéro, je préfère, par déontologie personnelle, ne pas user de ce droit.

A toutes et à tous, je présente mes vœux chaleureux de bonne et heureuse année : qu'elle vous apporte, à vous-même et à ceux qui vous sont chers, ce que vous attendez, que cela soit sur le plan personnel ou dans le cadre de vos activités.

Le Maire de Nancy

Place Thiers : de la concertation au réaménagement

Les collaborations engagées entre la Ville et le Grand Nancy pour l'aménagement de la place Thiers ont donné l'occasion d'un point détaillé, lors du conseil municipal de décembre, sur la concertation avec les usagers, l'esquisse d'un cahier des charges... Et la démolition programmée des édicules.

« La place de la gare a été conçue pour une ville du 19^e siècle où vivaient 60 000 habitants, note Alain Barbillon, à la direction municipale de l'urbanisme. Aujourd'hui, elle se trouve au cœur d'une agglomération qui en compte cinq fois plus... ». Exiguë dès le départ, elle va rapidement devenir l'un des casse-tête récurrents de l'aménagement urbain à Nancy. Ce qui ne simplifie pas, mais rend d'autant plus nécessaire, le projet que Ville et Communauté sont bien déterminées à y conduire à présent.

Parallèlement aux études techniques, les deux collectivités peuvent s'appuyer sur une concertation qui a multiplié les échanges avec les usagers de la place, ses riverains et l'ensemble des partenaires socio-économiques concernés dans le Grand Nancy. La démarche a inclus, ainsi, une initiative originale : un atelier « usages et ambiances » où 28 Nancéiens volontaires ont travaillé avec une sociologue, Valérie Bretagne, « à identifier la diversité des points de vue que l'on a sur la place en fonction de la manière dont on se l'approprié. On

ne raisonne pas de la même manière, relève-t-elle, selon que l'on a 20 ou 70 ans, que l'on a des enfants ou pas, que l'on a l'habitude de la traverser en hâte pour prendre le train ou qu'on y flâne à l'occasion ». Conclusions de ce panel, qui rejoint d'ailleurs celles des autres groupes consultés : le futur aménagement devra tenir compte de trois paramètres principaux. Le site, en effet, est une entrée de ville qui doit « porter » l'image de l'agglomération. « Mais c'est aussi un carrefour, parcouru de flux de déplacements, où une certaine rapidité prime. Et c'est encore une place de ville où il doit être possible de se promener, de se reposer, de s'installer à une terrasse ».

Evacuer le domaine public

Contradictoire ? Pas tant que cela, répond un architecte comme Frédéric Chastanier, du service d'urbanisme de la Communauté urbaine. Le cahier des charges, d'un côté, peut intégrer un dispositif de déposes-minute, de liaisons directes améliorées entre parking et gare qui permettront de supprimer le stationnement de

surface. Et même, pourquoi pas, « prévoir de rendre la traversée piétonne de la dalle plus confortable en renonçant aux escaliers au profit d'une pente douce, comme c'était le cas à l'origine ». Ce qui n'a rien d'antinomique avec un travail de fond sur la qualité du site à travers la présence de plantations, d'eau, l'emploi de matériaux nobles et d'éclairages mieux conçus, de manière à favoriser convivialité et sécurité.

Et la démolition des édicules, dernier obstacle à un projet dont les contenus se précisent ? En rendant, début décembre, une décision favorable à la Ville de Nancy – c'est-à-dire, en résumé, en mettant en demeure les responsables des commerces d'évacuer le domaine public sous peine d'astreintes –, le tribunal administratif donne l'autorisation à la collectivité de « se mettre en ordre de marche pour régler la question avec vigilance et sérénité », souligne André Rossinot. Toutes les cellules ne pourront certes pas être démolies de la même manière et en même temps, mais le compte à rebours est bel et bien enclenché.

Marier fonctionnalité des déplacements et agrément d'une place de ville... Pour André Rossinot, « le moment est venu de traiter les enjeux de fond de l'espace Thiers ».



Un foyer d'accueil médicalisé

C'est le nouveau projet de l'ARS, l'association Accueil et Réinsertion Sociale : créer sur son site entre boulevard d'Austrasie et rue de Tomblaine un foyer médicalisé de 30 places destiné aux personnes lourdement handicapées issues de la grande marginalité. Hébergement, restauration, accompagnement social, suivi médical et para-médical, activités... tout l'éventail des moyens

d'accompagnement sera mis en œuvre « pour favoriser l'intégration des bénéficiaires, qui seront accueillis dans l'établissement sans limite d'âge, ce qui contribuera en particulier à fournir une solution aux sans-domicile vieillissants », note Jean-Marie Schléret, conseiller municipal et président du conseil de surveillance de l'ARS.

L'équipement, situé à deux pas de la gare TGV, a été inauguré par le préfet et le maire en présence de Valérie Rosso-Debord, adjoint au maire et député, et de Jean-François Husson, conseiller municipal et conseiller général (photo DR).

Le vélo en libre-service arrive à Nancy



La nouvelle formule, axée sur les locations ponctuelles, viendra compléter l'offre de VélOstan, qui s'adresse aux utilisateurs de « longue durée ».

C'est acté ! Le Grand Nancy élargit la gamme des prestations à l'attention des cyclistes et proposera bientôt des vélos en libre service. « Il s'agit de renforcer l'utilisation de ce mode de transport pour les déplacements ponctuels sur courte distance et de compléter par un dispositif très souple l'offre actuelle, plutôt tournée vers la location de moyenne et longue durée », explique Jean-Louis Thiébert, l'adjoint au maire en charge de la circulation.

C'est dans ce sens qu'un appel d'offres pour désigner un prestataire de service vient d'être lancé. Objectif : proposer aux Nancéiens dès l'été prochain un bataillon de 250 vélos disponibles 24h sur 24 sur 25 stations automatiques dans lesquelles il suffira d'insérer une carte magnétique pour emprunter ou garer un cycle. Ce dispositif évolutif devrait ensuite se déployer sur d'autres secteurs de l'agglomération.

Un nouveau poste de police rue Saint-Léon

Le quartier de la gare, en pleine modernisation et fréquenté par un public de plus en plus nombreux, dispose désormais d'un véritable poste de police. Il a été inauguré fin décembre en présence du préfet Hugues Parant, d'André Rossinot et des acteurs du quartier, atelier de vie, commerçants ou SNCF.

Le nouvel équipement est installé au 3 rue Saint-Léon, dans un immeuble qui appartient à la Ville et dans lequel elle a effectué pour 762 000 € de travaux. Bureaux, salle de garde à vue, accès et sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite, une restructuration complète des lieux a été nécessaire avant de les livrer à la Police Nationale, qui en est le locataire. Le poste, en contribuant à la sécurité du secteur, est un élément important du nouveau cadre de vie qui se dessine dans cette partie de la ville où de nombreux projets sont en cours, a souligné le maire.

Trouver les mots pour mieux réussir en classe



Les « facilitateurs de langage », souvent des étudiants, ont été formés à leur mission par des intervenants pédagogiques.

Mis en place par la Ville, la Caisse des Ecoles et l'Association pour favoriser une école efficace (APFée), « Coup de Pouce CLE », qui propose des clubs de lecture et d'écriture, est présent dans les secteurs relevant du Dispositif de Réussite Educative. Les animations ont lieu chaque soir après la classe, auprès d'enfants de CP qu'il s'agit de soutenir dans ces matières de base indispensables à la compréhension des cours. Avec un succès certain : en 2006-2007, 70 élèves dans six écoles des quartiers du Haut-du-Lièvre, Charles III et Placieux en avaient bénéficié, et 90% d'entre eux étaient passés sans problèmes dans la classe supérieure. Fort de cette réussite, Coup de Pouce s'est étendu à six autres établissements et concerne désormais 125 élèves.

La démarche trouve aujourd'hui son prolongement avec « Coup de Pouce

Langage », qui s'adresse aux enfants insuffisamment stimulés pour avoir acquis une expression orale structurée. « Là encore, le travail s'effectue dans le cadre de petits ateliers, avec une approche individualisée, explique Sophie Mayeux, l'adjointe à l'enseignement. Il s'agit de donner confiance aux enfants, de les aider à trouver le déclic qui les conduira vers des mots nouveaux, vers un langage plus riche ».

Des histoires à parler

Conduits par des « facilitateurs de langage » – souvent des étudiants – formés pour l'occasion par l'association AsFoRel, qui assure le suivi pédagogique de l'action, les premiers ateliers « Mieux parler pour ensuite apprendre à lire » se déroulent avec les enfants de 3 à 6 ans d'une maternelle du

Pour assurer un bon apprentissage de la lecture et de l'écriture dès le début de la scolarité, rien ne vaut un « Coup de Pouce » ludique. Ce dispositif national relayé dans les écoles nancéiennes s'intéresse désormais aussi au langage.

Haut-du-Lièvre. Ils leur offrent des temps de dialogue réguliers, une vingtaine de minutes, deux à trois fois par semaine. Avec une approche avant tout ludique : les séances s'organisent autour de petits livres illustrés, des « histoires à parler » qui permettent de multiplier les possibilités d'interactions entre enfant et facilitateur. Mais l'accueil, le goûter et chaque échange informel sont également autant d'occasions de travailler les constructions langagières.

Comme Coup de Pouce CLE, Coup de Pouce Langage mobilise les parents. « Ils sont conviés à des évaluations régulières et invités à prolonger le travail en famille. C'est essentiel parce que ces questions dépassent largement le cadre scolaire et périscolaire », conclut Sophie Mayeux.

Le conseil des jeunes va sur le terrain

« Le conseil, c'est bien. Mais on avait un peu l'impression de rester dans notre tour d'ivoire, alors on a décidé de partir sur le terrain ». Le conseil qu'évoque Sylvain, c'est celui des jeunes, dont il est l'un des membres actifs. Et la question qu'il pointe du doigt, c'est celle, toujours pertinente, de la représentativité : ses membres sont effectivement choisis tous les deux ans par la jeunesse nancéienne afin de porter au mieux sa voix auprès de la Ville et de ses élus. « Mais voilà, rapidement on s'est rendu compte que passé le moment de notre élection, nous avons trop tendance à ne réfléchir qu'entre conseillers, sans suffisamment consulter les gens de notre âge », reconnaît Lucie, 16 ans, elle aussi en cours de mandat.

Du coup, les conseillers juniors ont décidé de revenir aux fondamentaux de la démocratie locale, mais à leur façon : « en donnant rendez-vous régulièrement aux jeunes dans les quartiers, et surtout en permettant à chacun de choisir ses modes

d'expression ». Pour la première rencontre à la maison de quartier Charles III, où une soixantaine de moins de 18 ans avaient répondu à l'appel, c'est ainsi le rap et le slam qui ont, entre autres, servi de vecteurs au dialogue. Pour une

synthèse des souhaits exprimés, il faudra bien sûr attendre le terme de la consultation, courant 2008. On peut toutefois être certain que question proximité, le conseil des jeunes connaît la chanson.



Les conseillers juniors vont rencontrer les jeunes de leur âge dans chaque quartier, comme ici dans le secteur Charles III.

L'Opéra se tourne vers la formation

Une formation professionnelle au plus près de la réalité quotidienne des grands établissements dédiés à l'art lyrique et à la danse ? L'Opéra national de Lorraine se lance dans l'aventure et expérimentera dès la rentrée prochaine, pour cinq ans, un centre de formation d'apprentis. Une structure unique en France dont la création a été portée par Laurent Hénart, l'adjoint délégué à la culture.

« Cette initiative doit permettre à des jeunes de bénéficier d'une immersion dans des maisons d'opéra et de danse de tout l'Hexagone », commente le directeur de l'Opéra, Laurent Spielmann. Bibliothécaire, régisseur de plateau, iconographe, mais aussi chanteur ou musicien... « Voilà des métiers dans lesquels l'expérience acquise est fondamentale pour trouver un emploi. La formation proposée doit favoriser les passerelles ».

Alors que le projet pédagogique se précise et que le futur CFA a déjà trouvé sa directrice en la personne de Charline Mohn, une première promotion de seize élèves alternera à partir de l'automne cours théoriques à l'Université de Nancy 2 et au Conservatoire régional du Grand Nancy, et temps de travail au sein des équipes de l'Opéra national de Lorraine, du Ballet de Lorraine, ainsi que d'autres institutions partenaires.

Le montant du budget 2008 (145 millions d'euros) est identique à celui du budget 2007. Les investissements, à peu de chose près, restent au même niveau. Et les taux d'imposition votés par la commune n'augmenteront pas. Voici, résumé en quelques mots, ce qu'il faut retenir de la politique financière de Nancy pour cette année.

Le budget de la Ville en 2008 : de la stabilité avant tout

« La Ville arrive en effet dans une phase de stabilisation de ses fondamentaux, a expliqué François Werner, l'adjoint aux finances, lors du vote du budget.

Les investissements, depuis plusieurs années, sont maintenus à un niveau normal par rapport à la taille de la commune : 18,3 millions d'euros en 2008, alors qu'ils n'étaient, pour

mémoire, que de 14 millions en 2000. Quant aux impôts locaux 2008, leurs taux ne varieront pas après la baisse de 6% effectuée sur la durée de ce mandat : l'engagement en est pris ! »

Pour parvenir à cette situation budgétaire marquée avant tout par la « solidité », selon le mot d'André Rossinot, la Ville a dû en passer, en

début de mandat, par « un effort massif de désendettement » afin de moins être soumise aux aléas des remboursements d'annuités ou de capital. Un travail de gestion minutieux et permanent qui, il y a encore peu, a porté ses fruits : « grâce à la veille quotidienne que nous effectuons sur l'évolution des marchés financiers, nous avons

Autonomie

Deux grands équipements culturels, l'Opéra et l'Autre Canal, ont désormais des budgets autonomes. « Quand l'Etat et la Région ont accepté de s'y impliquer financièrement de façon significative, leur autonomie est devenue une quasi-obligation, explique Laurent Hénart, l'adjoint à la culture. Elle permet à leurs équipes, dans des secteurs professionnels très spécifiques, de s'organiser de façon adaptée et de prendre de vraies responsabilités tout en assurant une progression de l'activité artistique ». Avec un impact financier pour la Ville qui est loin d'être inintéressant puisqu'elle peut aujourd'hui stabiliser ses dotations aux deux équipements.



pu anticiper les fortes hausses des taux d'intérêt, sécuriser notre taux moyen de dette et nous mettre ainsi à l'abri de mauvaises surprises pour les temps à venir ».

Beaucoup d'exigence

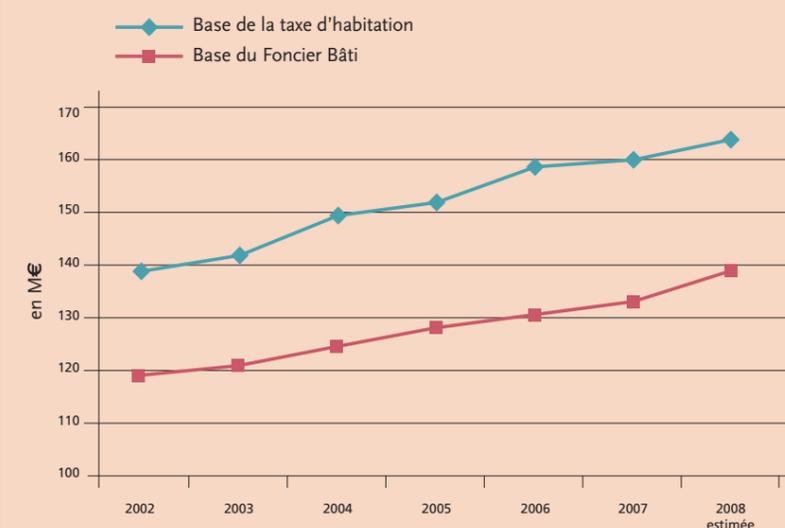
La vigilance mise en œuvre dans les dépenses courantes de la mairie a constitué un autre levier d'action efficace. « C'est un point que je tiens à souligner, car il nécessite beaucoup de rigueur et d'exigence de la part de tout le personnel municipal », note François Werner. En 2007, près de 400 000 € ont de cette façon été économisés sur les charges à caractère général, tandis qu'un dispositif concerté de gestion des emplois a permis d'ajuster au plus près effectifs (et donc dépenses de personnel), bon fonctionnement des services et qualité des prestations fournies au public.

L'ensemble de ces mesures donne aujourd'hui la latitude nécessaire à la Ville pour mettre en œuvre ses priorités, au premier rang desquelles les actions relevant du domaine social, éducatif et sportif. Elles augmentent encore un peu

plus cette année et représentent 27% des dépenses contre 26% en 2007. « L'argent investi dans les écoles en est un bon exemple, commente François Werner. Une enveloppe d'investissements y est garantie chaque année pour des

interventions concrètes, effectuées le plus rapidement possible, et qui visent d'abord à améliorer les conditions de travail des élèves et de leurs enseignants ». Quand les finances rejoignent le souci de proximité avec le quotidien...

Bases fiscales : une évolution positive et favorable aux contribuables



Après avoir investi dans son développement urbain, Nancy a renoué avec la croissance : « désormais, entre 500 à 800 habitants supplémentaires s'installent chaque année », explique André Rossinot. Davantage de population, des logements plus nombreux... l'imposition locale repose donc sur des « bases » plus larges. Et cette augmentation des ressources de la commune permet de modérer le recours à la fiscalité, comme on peut le constater depuis plusieurs années.

Au programme du budget 2008



Petite enfance, seniors et action sociale

- **8,17 millions d'euros** de subvention pour le Centre communal d'action sociale de la Ville (en hausse de 700 000 €). L'une des principales opérations en cours est la transformation de la crèche Jeanine Bodson, au Haut-du-Lièvre, en un centre multi-accueil moderne de 90 berceaux (voir aussi p.15).
- **500 000 €** de travaux dans les foyers-logements et foyers-clubs du CCAS : cette première tranche (voir aussi p.2) vise notamment à améliorer leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



- **885 000 €** d'aides diverses du CCAS aux familles en difficulté pour leur vie quotidienne.
- **154 000 €** pour la mise en place par la Ville de quatre chantiers d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi.

Ecoles et enseignement

- **1,98 million** d'euros pour la poursuite du programme pluriannuel d'investissements dans les établissements scolaires. Des rénovations particulièrement importantes sont prévues dans les écoles Stanislas, Saint-Georges et Didion-Raugraff. 2008 verra également le démarrage de la modernisation des écoles du Haut-du-Lièvre (Buffon et Michelet) dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.
- **500 000 €** pour la lutte contre l'échec scolaire dans le cadre du Dispositif de réussite éducative.



Jeunesse et sport

- **2,5 millions** d'euros de subvention pour les sept MJC et les trois centres sociaux de Nancy.
- **255 000 €** pour le renouvellement du revêtement synthétique du stade Victor.

- **1 million** d'euros de subvention aux clubs de sport amateur.
- **56 000 €** dédiés spécifiquement au développement du sport jeunesse dans les grands ensembles (Haut-du-Lièvre, Haussonville, René II).
- **617 000 €** (personnel inclus) pour les animations sportives en direction des enfants, pendant et hors temps scolaire.



Développement urbain

- **1 million** d'euros d'acquisition de locaux ou terrains pour l'aménagement d'espaces publics, l'amélioration d'équipements (groupe scolaire Stanislas) ou la réalisation de programmes nouveaux (logements rue de la Flize).
- **200 000 €** pour la campagne de ravalements, auxquels s'ajoutent 16 000 € d'aides aux commerçants rénovant leur vitrine.
- **142 000 €** de participation aux actions en faveur du logement social ainsi qu'aux Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (quartiers Charles III et Rives de Meurthe).



Culture, patrimoine et attractivité

- **817 000 €** de subvention à l'Office de Tourisme dans le cadre d'un partenariat renforcé autour du tourisme urbain.
- **892 000 €** d'actions de valorisation du commerce nancéen, avec l'appui du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).
- **2,3 millions** d'euros (personnel inclus) pour les fêtes et animations.
- **1,6 million** d'euros de subvention pour les associations culturelles.
- **370 000 €** pour des travaux de rénovation dans le Centre dramatique national de la Manufacture des Tabacs.
- **2,2 millions** d'euros pour les restaurations de monuments historiques et 1,6 million d'euros pour celle des bâtiments du Musée Lorrain.

Equipements et aménagements de proximité



- **581 000 €** pour la rénovation et l'extension de la mairie du Haut-du-Lièvre (voir aussi p.15).
- **471 000 €** pour la réalisation du nouveau square Jules Dorget dans le quartier Saurupt-Clemenceau.
- **60 000 €** pour la poursuite de la création d'un square à proximité de l'école de Beauregard.
- **378 000 €** pour l'aménagement et l'embellissement des espaces extérieurs, au Haut-du-Lièvre et à Haussonville, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.

CENTRE VILLE-CHARLES III

Initiative originale, la grande halle du marché central accueille depuis la mi-janvier une exposition consacrée à la Ville Neuve de Charles III. L'occasion pour les Nancéiens de redécouvrir cet espace urbain exceptionnel sur un site qui, dès la Renaissance, en fut le centre.

La Ville Neuve par une exposition au

Alors qu'il constituait déjà une étape de la dernière Nuit du Patrimoine, le marché central est à nouveau mis en lumière. Cœur gourmand de la ville, il ajoute (avec le concours de son élu délégué Jean-François Husson) une corde culturelle à son arc depuis le lancement de l'exposition « Sur

les traces de la Ville Neuve » qu'il accueille dans sa halle principale.

Dans cet équipement qui vient de bénéficier d'une importante modernisation, l'objectif pédagogique du rendez-vous est double. Il doit permettre de « remobiliser le regard des habitants

et offrir des clés de lecture » sur une partie de la ville qui s'est déployée autour de la cathédrale à partir de 1588, comme l'explique Denis Grandjean, le conseiller municipal délégué du patrimoine.

Mise en scène sur un site très animé qui occupait déjà une place privilégiée dans la cité de Charles III, l'exposition ouvre aussi une fenêtre sur le développement urbain actuel, au moment où le Grand Nancy s'engage dans la révision du secteur sauvegardé - l'un des plus vastes de France, rappelons-le, avec ses 150 hectares.

L'empreinte des bastions et des couvents

A travers une sélection de gravures et de photos, qui ponctueront également les allées du marché,

on pourra ainsi – au détour d'un achat – apprendre à repérer les indices de la Ville Neuve dont le périmètre s'étend de la porte Saint-Nicolas à la porte Saint-Georges et à la gare. Son enceinte par exemple : « elle a disparu, mais la rue de Phalsbourg présente encore aujourd'hui un angle droit

lié à la présence d'un bastion », explique Vincent Bradel, architecte et commissaire de l'exposition élaborée en lien avec un groupe d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy.

De la même manière, les couvents dont les bâtiments abritent de

nos jours des institutions, comme le lycée Poincaré, ont laissé leur empreinte dans la ville, témoignage subtil de « l'un des trois âges d'or de Nancy avec le siècle des Lumières et la période Art Nouveau ».

le menu : marché central

Des visites commentées

Les amateurs d'histoire et les simples curieux sont invités à participer aux visites guidées gratuites proposées sur le marché les vendredis de 15h à 16h pendant toute la durée de l'exposition, jusqu'au 16 février.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme, tél : 03 83 35 22 41.

Une exposition qui mêlera documents anciens et récents afin de donner des clés de lecture sur un quartier fondateur de l'identité nancéienne.



RIVES DE MEURTHE

Ravalements et rénovations : deux campagnes pour améliorer l'habitat ancien



La partie nord des Rives de Meurthe, un quartier attachant dont l'habitat le plus ancien va être modernisé.

Accompagnant sa vocation industrielle initiale, le quartier avait vu se développer, entre fin du 19^e siècle et début du 20^e, un habitat populaire et ouvrier aux traits caractéristiques de l'époque. Des logements qui, datant pour une bonne part d'avant la Première Guerre Mondiale, ne sont souvent plus adaptés aux exigences actuelles en matière de confort et de qualité de vie. A l'abri des crues de la Meurthe depuis la fin des années 80, le secteur s'apprête donc à vivre une étape importante de sa rénovation.

Coup de neuf en vue sur la partie nord des Rives de Meurthe ! De l'avenue du XX^e Corps aux limites de Maxéville, la campagne de ravalement « Nancy Ville Claire » et une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont en passe de s'y déployer.

Deux opérations distinctes mais très complémentaires vont s'enclencher dès ce début d'année. Et tout d'abord « Nancy Ville Claire », le programme de ravalements de façades imaginé en 1984 pour redonner tout leur lustre aux rues nancéiennes. « 5000 façades plus tard, la philosophie reste identique, explique Josette Capiaumont, l'élue en charge de l'opération, améliorer le patrimoine urbain et son harmonie ». Déclinée sur trois ans, la campagne devrait concerner en 2008 les rues Mac Mahon, de l'Abbé Lemire, de Dieuze, ou encore une partie de la rue Oberlin. Avec à la clé, pour les propriétaires qui s'engagent à réaliser les travaux, une subvention municipale à hauteur de 10% du montant total et un accompagnement technique de l'ARIM (Association de Restauration Immobilière Lorraine).

Des situations spécifiques

Cette campagne de ravalements va se conjuguer à une OPAH, une opération qui vise à encourager, à travers des aides exceptionnelles de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat), la mise en conformité de logements dégradés ou la réhabilitation et la remise sur le marché d'appartements vacants.

« De l'avenue du XX^e Corps à Maxéville, et de la rue Oberlin à la rue Mac-Mahon, le périmètre correspondra peu ou prou à celui couvert au final par « Nancy Ville Claire ». La conjonction de ces deux opérations offre donc d'intéressantes perspectives de renouveau au quartier », souligne Alain Barbillon, à la direction de l'urbanisme.

Particulièrement attractif pour les propriétaires occupants ou bailleurs, le dispositif propose des aides qui, sous certaines conditions – de loyer notamment –, peuvent atteindre 80% du montant total des travaux hors taxes. Avec là encore un soutien administratif et technique de l'ARIM pour les propriétaires qui le souhaitent.

La mise en œuvre de cette OPAH, d'une durée de trois ans elle aussi, doit être présentée aux habitants du quartier courant janvier à l'occasion d'une réunion publique. Elle va concerner au total plus de 160 logements, avec deux volontés marquées : « développer une offre locative privée à loyers maîtrisés ; et répondre aux demandes spécifiques liées à la situation d'occupants âgés, handicapés ou à revenus modestes ».

Renseignements auprès de l'ARIM Lorraine au 03.83.37.20.24

HAUT-DU-LIÈVRE

Mairie, crèche... les équipements publics se modernisent

Elle est née en 1984 pour rapprocher le service public des habitants du quartier. « Elle », c'est la mairie du Haut-du-Lièvre, la première ouverte à Nancy. Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, elle s'offre aujourd'hui un lifting complet.

« Le quartier change, les besoins évoluent, nos équipements doivent eux aussi s'adapter », explique Simone Aubert, l'adjointe en charge de l'administration générale. Les travaux d'extension et de rénovation débiteront en février. « La mairie prendra un tout autre visage. Avec l'ensemble des services au rez-de-chaussée et près de 200m² supplémentaires, elle sera plus accueillante, plus fonctionnelle pour remplir ses missions de proximité ». En attendant sa réouverture prévue au dernier trimestre 2008 et pour assurer la continuité de l'accueil, elle se transplantera provisoirement à l'espace Bonnevey tout proche qui verra également s'installer dans le courant de l'année le bureau de police transféré du Cèdre Bleu.

Plus proches des attentes

A deux pas, la crèche Jeanine Bodson vit elle aussi une rénovation en profondeur depuis cet automne. « Nous avons décidé de la repenser totalement, explique Elisabeth Laithier, adjointe à la petite enfance. Sa nouvelle configuration, imaginée avec le concours du personnel, fera une large place à la modularité, tant du point de vue du bâti que du mobilier ». Une évolution qui là encore vise à répondre à de nouvelles attentes. « Les horaires de travail des parents changent, il était indispensable de proposer plus de souplesse et une prestation quasi sur mesure. Cela passe par la transformation des crèches en structures multi accueil, où l'offre élargie va de l'accueil ponctuel pour quelques heures jusqu'au temps plein ». Une démarche qui devrait dans un avenir proche concerner l'ensemble des crèches du Centre communal d'action sociale de la Ville. Le chantier, d'un montant d'1,8 million d'euros (dont 426 000 euros de subventions de l'Agence nationale de la rénovation urbaine) s'achèvera en septembre.

Le chantier de rénovation de la crèche Jeanine Bodson s'achèvera en septembre prochain.



300 logements d'ici 2009, plus de 600 à terme... un nouveau quartier de la Ville Haute se construit dans les anciennes carrières Solvay.

Déjà 300 logements en construction dans les carrières Solvay

De l'autre côté de l'avenue Pinchard, sur le site des anciennes carrières Solvay, les opérations de construction vont bon train. Là, sur 12 hectares, plus de 630 nouveaux logements au total sont prévus à terme.

Une première phase de travaux s'est enclenchée en 2007 : elle concerne quatre îlots pour un total de 302 logements, dont la moitié dédiée au relogement des familles concernées par les déconstructions, du Cèdre Bleu notamment. « A typologie et surface d'appartement égales, les locataires paieront les mêmes loyers qu'auparavant », explique Patrick Descadilles, le directeur de l'OPAC de Nancy.

Toits végétalisés, isolation thermique et phonique, gestion innovante des eaux... ces nouvelles constructions visent le confort et possèdent chacune leur identité propre, au cœur d'un environnement de verdure. Après le lancement de nouveaux chantiers dès ce début d'année, les livraisons des premiers îlots devraient s'échelonner de la fin 2008 au printemps 2009. La rénovation urbaine du quartier est désormais palpable...

HAUSSONVILLE-BLANDAN-DONOP

Dans les pas du renouveau urbain

Le froid glacial de cette matinée-là ne les avait pas découragés... Une vingtaine d'habitants de la Chiennerie s'était donné rendez-vous à la mairie de quartier pour une « visite guidée » en compagnie d'Alain Casari, l'urbaniste en charge du projet de rénovation urbaine du secteur, et de Patrick Descadilles, directeur de l'OPAC de Nancy. Un moment convivial destiné à présenter quelques unes des étapes futures du programme et une belle occasion de recueillir les avis et remarques de chacun.

Et les suggestions ne manquaient pas ! Première étape : le square

attendant à l'immeuble Les Pivoines, récemment rénové. La place du Vélodrome aujourd'hui achevée, le square, qui s'inscrit dans son prolongement, devrait lui aussi faire peau neuve avec un stationnement repensé et des abords sécurisés, un souhait cher aux riverains : « *mes enfants jouent au pied de l'immeuble, disait l'un deux, la sécurité est donc essentielle* ».

Plus loin, les habitants proposent l'instauration de zones 30 supplémentaires pour une circulation apaisée ou la création de cheminements piétons plus sûrs. Au fil des rues, toutes les

problématiques sont abordées : voirie, gestion des déchets, stationnement, commerces... Et Alain Casari et Patrick Descadilles de prendre note tout en présentant certaines des évolutions attendues, comme les constructions de maisons individuelles et de petits collectifs qui prendront place le long de l'avenue Henri Mangin.

Une matinée riche en enseignements et réflexions conclue autour d'un café bien chaud.

Visite guidée dans leur propre quartier pour les habitants d'Haussonville qui souhaitent découvrir avec l'urbaniste Alain Casari les réalisations programmées dans le cadre de l'ANRU.



Un dialogue « cartes sur table » avec Eliane Houillon, la paysagiste.

A la Chiennerie : bientôt une placette pour les Jonquilles

La création, au printemps, d'un nouvel espace public fait l'objet d'un échange avec les habitants des immeubles des Mugnets et des Jonquilles.

La placette des Jonquilles se situera au pied de leur bâtiment et bordera aussi le futur centre médico-social. Sa réalisation, dans le cadre du programme de rénovation urbaine, sera lancée au printemps pour une enveloppe de 560 000 €.

Pour l'heure, l'opération mobilise les idées des habitants, avec la paysagiste Eliane Houillon. Cette professionnelle, qui a déjà signé dans le cadre d'une démarche identique le jardin Verlaine, dans

le bas de l'avenue de Boufflers, leur a présenté, plans à l'appui, le futur visage de la placette en présence de Claude Grandemange et Patrick Baudot, adjoints au maire : l'équipement, « *dédié aux piétons, offrira notamment un forum paysager ainsi qu'une aire de jeux de 120 m² fermée et équipée d'un sol souple* ».

L'aménagement devrait également favoriser la quiétude des riverains du rez-de-chaussée de l'immeuble

des Jonquilles puisque la voirie de desserte actuelle sera déviée et remplacée par une bordure verte et une allée. L'opération intégrera la reconstruction des garages existants sur un site aux abords des immeubles. Des places de parking supplémentaires seront également créées.

Artem côté espaces verts

Ateliers de vie, riverains, étudiants des trois grandes écoles concernées (Mines, Beaux-Arts, ICN) et représentants des seniors du quartier ont été conviés par la Ville et la Communauté urbaine, le 18 décembre, à s'exprimer sur les nouveaux espaces verts prévus dans le cadre du projet Artem, sur le site Molitor. A partir des premières grandes orientations exposées par la paysagiste Claire Alliot (notre photo), associée à l'équipe de l'architecte Nicolas Michelin, cette réunion a permis de dégager un certain nombre d'attentes qui viendront enrichir les étapes de conception ultérieures. Les questions, très nombreuses, ont également porté sur les dessertes et accès du futur site universitaire.



BIEN-ÊTRE

Des bébés heureux comme des poissons dans l'eau

En février aura lieu la seconde session annuelle d'inscriptions à l'APEMAJE*, une association nancéienne créée il y a une vingtaine d'années par des familles particulièrement soucieux du bien-être de leurs bambins. Son activité « Bébé d'eau » permet aux enfants, accompagnés de leurs parents, une découverte progressive du milieu aquatique et de ses vertus apaisantes.



Une des rares activités où les parents peuvent participer avec leur enfant.



Des séances de 30 à 40 minutes dans une eau chauffée à 32°.

Qui, dans son enfance, n'a pas attendu avec impatience l'heure du bain pour retrouver ses fameux canards, bateaux et autres grenouilles cracheuses d'eau ? L'immersion est un moment très spécial que les bébés redoutent tout autant qu'ils l'apprécient.

Chaque semaine, la piscine Pierre de Coubertin, chauffée à 32°C, fait office pour eux de baignoire géante pour des séances de trente à

quarante minutes selon l'âge (de trois mois à 5 ans). « Le but n'est pas de leur apprendre à nager mais de les mettre à l'aise, explique Virginie Dauphin, animatrice et coordinatrice à l'APEMAJE. Les enfants découvrent et apprivoisent de cette manière un milieu inhabituel, tout en étant rassurés par la présence de leurs parents. Ils apprennent par exemple à se tenir assis, à évoluer dans l'eau à l'aide de différents accessoires ».

Un univers magique et apaisant

Maisons en mousse, tapis flottants, toboggans et murs d'escalade forment un univers enchanteur et comblent les plus téméraires. Quant aux timides, c'est pas à pas qu'ils apprennent à vaincre leurs appréhensions, encouragés par papa et/ou maman. « Rapidement, les craintes des enfants (et des parents !) disparaissent

pour laisser place au plaisir du jeu et de la découverte de cet environnement nouveau ».

Petit à petit, la piscine devient donc un espace de vie familial des bambins. En outre, l'ambiance zen du « temps calme » en fin de séance permet à chacun de se détendre au maximum : le bien-être partagé par l'enfant et le parent en fait un moment très particulier dans leur relation.

Patricia, qui accompagne ses fils, Ethan, (4 ans) et Nathan (14 mois), explique ainsi : « j'ai voulu qu'ils connaissent le plaisir de l'eau car j'en ai moi-même peur. En même temps, « Bébé d'eau » est une des rares activités auxquelles les parents peuvent participer avec leur enfant : cela instaure une complicité très forte et une relation saine qui se répercute sur la vie de tous les jours ».

*Association des parents pour l'évolution en milieu aquatique des jeunes enfants. Pour tout renseignement sur les activités « Bébé d'eau » et « Rigol'eau » (inscriptions et plages horaires) : www.apemaje.fr et contact@apemaje.fr, ou 06 82 92 28 40.

CRÉATION

Les ateliers de la Maison Nicole Gauthier

En 2001, la Ville avait accepté le legs de la maison et du jardin de l'artiste peintre nancéienne Nicole Gauthier au bénéfice de l'association des Artistes Lorrains, dont elle était vice-présidente. Après une rénovation réalisée par les services du patrimoine et des parcs et jardins, la Maison Nicole Gauthier, située au 101 avenue de Strasbourg, a été inaugurée en décembre, dans le respect du vœu de l'artiste : elle est désormais le siège social de l'association à laquelle elle appartenait.

Cette belle et vaste demeure, agrémentée d'un jardin d'inspiration Art Nouveau, veut être « un lieu de convivialité, d'échanges et de rencontres », souligne Denis Aubry, le président des Artistes Lorrains.

Des ateliers de sculpture, de peinture et de gravure y seront proposés sous forme de stages ou à des créneaux horaires spécifiques. Des expositions et des conférences seront également organisées, permettant de « faire découvrir au public des œuvres injustement méconnues du patrimoine lorrain ».

Au cœur du quartier Saint Pierre-René II-Bonsecours, la Maison Nicole

Gauthier apporte aujourd'hui un point d'ancrage culturel original.

• **Contacts :**
artistes.lorrains@ouvaton.org
ou BP 22301, 54023 NANCY cédex.



Parmi les activités prévues, des ateliers de sculpture.

Les Beaux-Arts, de Nancy à Kanazawa

Elle est artiste, veut toucher à l'universel et sait s'en donner les moyens. A 28 ans, Nathalie Uzan, étudiante aux Beaux-Arts de Nancy, ne se contente pas

d'avoir plusieurs cordes à son arc (sculpture, vidéo, installations...), elle s'essaie aussi à en envoyer les flèches par delà les frontières.

Après une première escapade en Allemagne qui lui a permis

durant huit mois de travailler aux côtés de Daniel Buren, la jeune femme est partie en 2006 pour le Japon avec le soutien de la Ville de Nancy. Direction Kanazawa, l'agglomération à laquelle notre ville est jumelée, afin de se frotter aux spécificités des arts orientaux. « Durant un an, j'ai pu me familiariser avec les techniques de la laque et de la céramique japonaises, mais aussi plus généralement faire l'expérience d'une autre pratique de l'art que celle que je connaissais en France, moins centrée sur la conceptualisation,

orientée davantage vers l'expérience sensible ».

Tout ceci, bien sûr, n'aurait pu être qu'anecdotique si depuis son retour de l'archipel, il y a quatre mois, la jeune artiste n'avait envie de partager avec les Nancéiens ce qu'elle a découvert et aimé au Japon. L'un de ses souhaits ? Monter à Nancy un spectacle de Nô, une forme de théâtre traditionnel. « Mais pour y parvenir, il me reste à fédérer les énergies autour de mon projet », confie Nathalie Uzan.

• **Contact :**
uzan.nathalie@googlemail.com

SOUSCRIPTION

Pour un nouveau Gellée au musée des Beaux-Arts

Paysagiste exceptionnel, réputé pour son sens de la lumière, Claude Gellée, dit Le Lorrain, est l'un des peintres les plus remarquables du 17^e siècle. Pourtant, paradoxalement, peu d'œuvres de lui sont visibles en Lorraine ou même en France, et tout aussi rares sont celles disponibles sur le marché de l'art. L'opportunité, signalée par le Louvre, d'acquérir auprès d'une galerie new-yorkaise cette « Bataille près d'une forteresse », datant des années 1630 et caractéristique de la manière de l'artiste, a donc immédiatement

retenu l'attention de l'Etat, de la Région Lorraine et du musée des Beaux-Arts qui sont prêts pour cela à mettre en commun leurs moyens à hauteur respectivement de 250 000, 45 000 et 54 000 €. « C'est la vocation des musées vivants que d'acquérir de nouvelles pièces », a souligné à ce propos Laurent Hénart, l'adjoint à la culture.

L'association Emmanuel Héré, qui regroupe les amis du musée, a décidé elle aussi de se joindre au projet à l'occasion de son 20^e anniversaire en



Peu d'œuvres de Claude Gellée sont visibles en France, souligne Claire Stoullig, conservateur du musée des Beaux-Arts. Avec cette acquisition, l'établissement nancéien serait l'un des rares à pouvoir présenter deux tableaux de l'artiste lorrain.

lançant une souscription de 125 000 € pour boucler le plan de financement.

• **Renseignements sur la souscription :**
Association Emmanuel Héré, musée des Beaux-Arts, tél. 03.83.85.30.74.
Permanences au musée
le lundi de 14h30 à 17h30
et le vendredi de 10h à 11h30.

RECHERCHE

« Chimie propre » et solidarité



Inventeurs d'un nouveau procédé chimique, Alain Durand et Eric Favre ont cédé leurs droits à l'ENSIC afin de contribuer à la création d'une fondation.

L'ENSIC, l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques, a fêté ses 120 ans de présence à Nancy en organisant une rencontre sur le thème de « l'ingénieur de demain au cœur de la chimie durable ». Et c'est précisément une découverte de deux de ses enseignants-chercheurs dans le domaine de la « chimie propre » qui lui permet de financer la création d'une fondation.

Jusqu'à présent, en effet, l'enseignement des opérations d'extraction de liquide à liquide, qui intervient notamment au lycée en classe de seconde, était pratiqué

à l'aide de solvants inflammables, toxiques et polluants. Alain Durand et Eric Favre, eux, ont réussi à obtenir le même résultat avec un mélange ininflammable et inerte. Une invention qui trouve un prolongement industriel avec deux sociétés qui équipent et fournissent les laboratoires des lycées.

Pourtant, au-delà de la réussite technologique et environnementale, c'est l'acte de générosité qu'il faut souligner : les deux chercheurs nancéiens ont en effet décidé de céder à l'école leurs droits de propriété intellectuelle, c'est-à-dire leurs royalties, afin de contribuer à la création d'une Fondation ENSIC. Parrainée par la Fondation de France, ses objectifs seront en particulier d'aider les élèves en difficulté à financer leurs études, ainsi que de développer l'accueil à Nancy d'enseignants et de chercheurs de haut niveau. Ce qui mérite vraiment un coup de chapeau...

RENCONTRES

Causeries au cercle Garen

Créé en 1999 à l'occasion de l'Année de l'Ecole de Nancy, le cercle GAREN (Groupe d'action et de réflexion sur l'Ecole de Nancy) rassemble sous la houlette de son président Roger Mossovic plus de 500 adhérents. Autour de thématiques souvent consacrées à l'Art Nouveau, ou plus généralement à des sujets d'ordre culturel, des « causeries illustrées » sont proposées mensuellement à la MJC Pichon. Ainsi sont programmées des rencontres évoquant la chanson populaire à la Belle Epoque (1^{er} février) ou encore Joseph Provençal, peintre ayant œuvré à l'église Notre Dame de Bonsecours (4 et 12 mars). En accès libre, ces rendez-vous sont ouverts à tous les publics. Et pour en découvrir davantage, la cotisation annuelle de douze euros vous permettra de participer à des voyages, conférences ou visites guidées d'expositions temporaires.

• **Contact :** téléphone-répondeur, 03 83 56 30 88.

Vœux pour 2008

Le début de cette année 2008 est une période de vœux à plus d'un titre.

Sur le plan personnel, les membres du groupe "Nancy Synergie", sont heureux de vous présenter tous nos vœux pour 2008 pour vous, votre famille et ceux qui vous sont proches.

Nous exprimons également des vœux pour que notre ville continue son redressement et trouve en son sein un surcroît d'énergie pour aborder les années à venir.

Nancy ne manque pas de caractère et on le doit à ses habitants. Les valeurs de tolérance et de solidarité qu'elle porte depuis plusieurs années doivent toujours être encouragées. L'histoire nous montre qu'elles peuvent être fragiles. Le respect des libertés, l'acceptation des différences et la lutte contre toutes les formes d'exclusion n'allant pas toujours de soi.

Aucun élu ne peut rester indifférent en face des difficultés rencontrées par nombre de nos concitoyens. L'engagement, la détermination d'une Mairie doit contribuer à apporter des réponses concrètes notamment en termes de formations et de logements.

Une équipe municipale doit aussi, par ses actions, encourager le dynamisme et le développement de la ville. Elle doit être imaginative et savoir anticiper les défis du futur.

Ce projet de société peut trouver son sens à Nancy. Il peut être le ciment entre le partage des valeurs et des réalisations concrètes, entre le bien-être des habitants et l'image que nous renvoie la Ville, entre la vie de chacun et le cadre urbain dans lequel on évolue collectivement.

2008 est aussi une année électorale importante. Si une ville est en perpétuelle mutation, elle n'est jamais terminée même si certains affirmeront pouvoir faire mieux ou plus vite. Des projets seront présentés. Des choix seront à faire.

Enfin, formulons le vœu que les chimères du changement qui voudront opposer la compétence à l'expérience ne compromettent pas l'équilibre d'une cité en mouvement.

Pour toutes vos demandes,
pour vous, pour votre quartier,

La ville en direct
N° vert
0800 54 54 00
(appel gratuit)



Un accueil direct en mairie
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h 30

ville de
Nancy,
Vie des territoires

Le président du groupe "Nancy Synergie"

Attention ! Culture en danger !

La vie culturelle nancéenne a de nombreux atouts à faire valoir. Nous pouvons être fiers des hommes et des femmes qui nous offrent des espaces de liberté à travers les œuvres qu'ils diffusent, incarnent, filment, écrivent...

Bien entendu, le moment venu, il faudra proposer un nouveau projet culturel pour Nancy. Ce n'est pas le propos de cette tribune. En effet, les récents arbitrages budgétaires gouvernementaux sont très défavorables à la culture.

Saisis par de nombreux acteurs culturels nancéiens, nous poussons ici un cri d'alarme pour que chacune et chacun d'entre nous fasse entendre son mécontentement face aux menaces qui pèsent sur notre ville en matière de culture. Tous les secteurs sont concernés. De nombreux emplois sont en jeu.

Ces décisions, purement idéologiques, ont été approuvées pas nos représentants UMP à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Elles saignent à blanc, localement, les artistes, les troupes et les institutions... c'est le prix à payer pour éponger la baisse d'impôts des plus riches.

Les exemples ne manquent pas:

- Vous aimez redécouvrir le monde à la Manufacture ? Subventions en baisse obligent, vous serez privé d'un spectacle l'an prochain.
- Vos enfants, vos élèves participent à un atelier de pratique artistique au Centre Dramatique National ? Il faudra songer à oublier cette activité de démocratisation qui ouvrait l'univers du spectacle vivant à tous.
- Vous avez voyagé en d'étranges univers le temps d'une nuit d'été à l'occasion des « Yeux de la Nuit », vous vous plaisez à découvrir des parcelles du monde que vous ne soupçonniez pas lors des « Mardis du Doc »... il est à craindre que vous ne deviez rester chez vous l'an prochain. Le gouvernement UMP a effet décidé de supprimer toutes les subventions à l'association « Les yeux de l'Ouïe »... la personne employée pour organiser ces événements se retrouvera, sans doute, au chômage.

On pourrait multiplier les exemples... mais vous le voyez bien, la culture est en danger et Nancy est touchée comme toutes les villes de France. C'est aux députés et sénateurs UMP qu'il faut réclamer des comptes. C'est à la majorité municipale de nous expliquer comment elle peut se montrer solidaire d'une telle politique. Pour sauver les espaces de libre expression culturelle dans notre ville, nous vous invitons à être vigilants dans les semaines à venir et à vous unir à tous les acteurs culturels nancéiens qui ne manqueront pas de vous alerter sur l'évolution de cette situation particulièrement préoccupante.

En attendant, bonne année à toutes et à tous !

La Présidente du groupe Nancy-Energies

Groupe des élus de gauche

Hôtel de ville - Place Stanislas • Case officielle n°1 - 54035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 85 31 50 • Fax : 03 83 85 31 55 • NancyEnergies@Mairie-Nancy.fr

Couverture trouée ou puissant outil de mise en valeur ?

Le 6 juillet 2007, le Conseil de Communauté délibérait en faveur de la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Nancy. Rappelons que le secteur sauvegardé de Nancy a été créé en 1976 et son plan approuvé en 1996. Voici l'intervention faite par le groupe Victoire pour Nancy sur cet important sujet :

« C'est un désavantage, ou un grand privilège, de voir louer ce pour quoi l'on a combattu depuis trente ans. Placer la délibération dont nous parlons sous l'intitulé « Attractivité du Grand Nancy » est en fait un hommage rendu à l'intention d'origine, qui a permis à une poignée de Nancéiens, habitants de ces quartiers et quelques voix universitaires, de faire échec, par l'obtention d'un secteur sauvegardé de 150 hectares, au processus de destruction lancé comme un rouleau compresseur à partir de la Z.A.C. Saint-Sébastien.

Le mot « attractivité » cache d'ailleurs beaucoup plus que lui-même, il cache ce poids de sens, ce pesant culturel qui, quoi qu'on en dise, fait encore secrètement signe à nos contemporains.

La révision d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur, document d'urbanisme traduisant un secteur sauvegardé, n'est pas chose exceptionnelle. Il arrive tôt ou tard dans la vie d'un secteur sauvegardé, surtout après quelques décennies, que l'évolution des choses nécessite un certain nombre d'ajustements, voire de changements.

La singularité de Nancy, c'est que ce document était en quelque sorte nativement révisable. Il fut d'entrée de jeu révisable, parce qu'il n'eut jamais, en raison de l'insuffisance des compétences qui lui furent dévolues, le contenu qu'on est en droit d'attendre d'un secteur sauvegardé. Un premier architecte nommé pour élaborer le plan de sauvegarde et de mise en valeur et qu'on dut rapidement remercier pour inaptitude, un second qui mit près de vingt ans à confectionner le document. Il professait l'étrange théorie, selon laquelle ce qui importe à Nancy dans ses rues, ce ne sont pas les façades qui les bordent, mais le vide entre ces parois, en somme la forme même de la rue. Ainsi une rue des Dominicains qui serait cantonnée d'immeubles modernes et la rue des Dominicains avec les maisons 18^{ème} que nous lui connaissons étaient pour lui la même chose. On imagine la teneur du plan de sauvegarde qui en résultait ! Nous nous sommes écrits au long de ces années à faire noircir ce dit plan, en d'autres termes à le rendre plus protecteur, mais malgré ce travail correctif, il reste à nos yeux, comme nous l'avons souvent dit, une couverture trouée. Il s'en fallut de très peu qu'il ne soit rejeté par la commission nationale des secteurs sauvegardés, en raison de ces insuffisances mêmes.

Alors qu'on le révisé, il n'est que grand temps ! Et le principal défaut à soigner n'est pas un décalage de conception, qui serait dû à l'évolution de la notion de patrimoine. Le principal défaut est une profonde carence dans la connaissance et le traitement du patrimoine urbanistique, architectural et décoratif.

La délibération indique qu'un secteur sauvegardé est une sorte de label qualitatif, recherché pour cela. Si certes on ne peut nier qu'il le soit, il est surtout un outil puissant, s'il est bien employé, en faveur de l'identité, du rayonnement et de l'attractivité de la ville.

Les trente ans qui viennent de s'écouler n'ont malheureusement pas été utilisés dans le sens et avec la portée que nous venons d'indiquer. Si le secteur sauvegardé est loin d'avoir été inutile, il a connu une hémorragie, plus ou moins visible, plus ou moins insidieuse, du patrimoine. La liste des pertes est longue : fenêtres 18^{ème} parties à la décharge à la faveur de la campagne de ravalement, sculptures éliminées, défiguration des abords de la Porte Stanislas et de la Porte Saint-Nicolas, destruction du premier couvent des Sœurs de Saint-Charles, perte d'identité de la rue des Fabriques, remplacement de portes anciennes pour des menuiseries d'usine, disparition d'ouvrages et éléments de ferronnerie et de serrurerie, bétonnage de l'îlot de l'hôtel de Mahuet, etc.

Le secteur sauvegardé de Nancy a un important handicap à remonter pour devenir enfin l'atout que ceux qui ont arraché le centre historique à la destruction escomptaient. Trente années ont été perdues. Le capital a été amoindri, mais il demeure. Un très grand chantier s'ouvre à propos duquel nous avons depuis l'origine, dans maints documents et dans toutes les occasions, donné le cap, décrit l'organisation technique nécessaire, formulé les préconisations, indiqué les compétences. Alors, en avant ! »

Françoise Hervé

Groupe Victoire pour Nancy

Permanences du lundi au vendredi, le matin

Tél. : 03 83 85 31 52 - Fax : 03 83 85 31 54



Internet : encore plus de services sur Nancy Social et Nancy Accessible

Nancy Social et Nancy Accessible sont deux sites web gérés par le Centre communal d'action sociale de la Ville. Le premier recense les acteurs locaux du monde social et le second s'adresse aux personnes handicapées. Leur architecture vient d'être repensée pour offrir encore plus de services et d'interactivité. En prime, ils disposent d'une interface très séduisante.



Pourquoi surfer sur Nancy Social ?

Parce que c'est le moyen le plus simple de trouver les coordonnées et les objectifs de plus de 500 associations, institutions et organismes qui interviennent dans la sphère sociale locale. Tout sur l'accueil des personnes confrontées à des difficultés majeures, les réseaux d'entraide en matière de santé, de logement, d'emploi, la prise en charge des jeunes enfants ou des personnes âgées...

Et Nancy Accessible ?

Le portail Nancy Accessible, créé au départ par une association, l'AMIH, est un passage incontournable pour les internautes concernés par le handicap. Comme Nancy Social, il est ergonomique et conçu pour que sa navigation soit facile par tous. Un outil idéal pour connaître l'accessibilité d'un lieu public ou d'un commerce, de la hauteur des marches à la largeur d'une porte d'entrée. Son puissant moteur de recherche permet de gérer plus de 800 fiches.



Comment sont-ils actualisés ?

Nancy Social et Nancy Accessible veulent instaurer un contact encore plus étroit avec les associations qui les nourrissent de leurs informations. Celles-ci vont pouvoir modifier en temps réel leurs données ou indiquer les temps forts de leur actualité. Nancy Accessible s'appuie ainsi sur plus de quarante partenaires, dont les ateliers de vie de quartier, très attentifs aux évolutions de leur environnement urbain.

- Pour y accéder :
www.accessible.nancy.fr
www.social.nancy.fr